



Lettre ouverte des médecins de Guyane au Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre

Nous, **l'ensemble des médecins du territoire guyanais**, compte tenu de la gravité de la situation, prenons acte des mesures débloquées par le gouvernement pour le pôle santé de la Guyane. Cependant, nous ne pouvons qu'être indignés par la réponse faite à nos revendications.

Monsieur le Premier Ministre, très récemment, un article décrivait l'Hôpital de Cayenne comme un «symbole de la décrépitude de la santé en Guyane» (Le Point.fr, 03/04/2017), ce qui correspond à la réalité de l'ensemble des filières de soin du territoire guyanais.

La Guyane connaît un retard structurel d'environ 30 ans (selon l'AFD). Malgré les 120 millions d'euros dont vous faites état, nous arrivons à un stade où cette situation n'est plus acceptable.

Les professionnels se battent jours et nuits pour offrir des soins de qualité à une population ayant perdu toute confiance dans son système de santé. Il est impératif qu'une remise à niveau structurelle soit réalisée et non plus des ajustements marginaux.

Monsieur le Premier Ministre, il s'agit d'une urgence sanitaire, la Guyane, deuxième plus grand territoire de France par la taille et par la croissance démographique, est pourtant un vaste désert médical. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a un déficit criant de structures médico-sociales, de spécialités médicales et chirurgicales tant dans le domaine public que libéral.

Les hôpitaux sont vétustes, sous-équipés, les plateaux techniques insuffisants. De nombreuses spécialités sont absentes : pas de neurochirurgie, de réanimation pédiatrique, de chirurgie thoracique et vasculaire, d'hématologie, pas de médecine nucléaire...

Nous ne vous ferons pas l'affront de vous rappeler les indicateurs de santé péjoratifs du territoire, avec une surmorbidity dans le domaine des maladies infectieuses, du diabète, la prématurité multipliée par 2 comparée à la métropole, la mortalité infantile multipliée par 3, la mortalité prématurée de plus de 6 ans, l'espérance de vie inférieure, et la réalité de la précarité d'une partie de la population dont le recensement officiel ne fait pas état.

Nous fonctionnons depuis des années et au quotidien en mode dégradé. Notre dévouement et les compétences multiples ne suffisent plus à pallier les carences du système.

Monsieur le Premier Ministre, quelques exemples :

- Certains infarctus du myocarde nécessitent des techniques dites de cardiologie interventionnelle, parfois nécessaires en urgence et non disponibles en Guyane. Il faut alors envoyer les patients en Martinique ce qui nécessite jusqu'à 48h de délai, alors qu'il faudrait une prise en charge dans les 6 heures.
- Combien de victimes d'AVC sont prises en charge de façon non satisfaisante du fait du déficit en spécialistes et de structures de rééducation ?
- Sont nécessaires plus de 300 évacuations sanitaires annuelles, qui coûtent chacune des dizaines de milliers d'euros, faute d'un plateau technique complet.

- Nous devons suivre les enfants exposés *in utero* au virus Zika lors de l'épidémie de 2016, et présentant un risque de malformations. Malheureusement nous sommes en carence de pédiatres, neurologues, ORL et ophtalmologistes. Face à la catastrophe sanitaire, les moyens n'ont pas été donnés pour assurer la surveillance de ces enfants.
- Nous pourrions vous citer cent autres exemples...

Il existe aussi des lacunes majeures dans le domaine de la prévention primaire et de la prise en charge des fléaux sociaux. Cette réalité est particulièrement criante en communes isolées et dans l'Ouest Guyanais.

Monsieur le Premier Ministre, pour toutes ces raisons, les propositions faites le 5 avril 2017 par le Conseil des Ministres sont dérisoires par rapport aux besoins. Vous proposez pour l'ensemble des hôpitaux publics 85 millions d'euros pour l'investissement futur et éponger la dette fournisseur alors que le coût d'un nouveau bâtiment médico-technique est estimé à lui seul à 120 millions d'euros.

Monsieur le Premier Ministre, les comptes des établissements de santé n'arrivent pas à l'équilibre avec un coefficient géographique appliqué à la T2A de 1,26. Lors de la déclaration au sortir du Conseil des Ministres, il a été annoncé une revalorisation de ce coefficient géographique à 1,29 alors même que celui de la Réunion, pourtant en moins grande difficulté, est de 1,31, quelle cohérence ?

Monsieur le Premier Ministre, qu'en est-il de la revalorisation des missions d'intérêt général (MIG)? Elles n'ont pas été réévaluées depuis plus de dix ans et ces financements sont cruciaux en Guyane plus qu'ailleurs, compte-tenu de la grande précarité affectant la population et de l'éloignement géographique.

Monsieur le Premier Ministre, concernant l'attractivité médicale, et notamment pour les médecins libéraux, que répondez-vous sur la question de la zone franche?

Monsieur le Premier Ministre, vous nous annoncez l'arrivée d'une mission IGAS pour l'universitarisation. L'hôpital de Cayenne sort tout juste d'une administration provisoire de six mois portée par deux missionnaires de l'IGAS, dont un ancien Directeur de CHU. Quelle plus-value à cette nouvelle mission ? Aidez-nous plutôt à acquérir les prérequis en terme de spécialités et de technicités qui permettront la naissance d'un CHU guyanais, ce qui est important tant pour le corps médical que pour la population.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous invitons à revoir vos propositions, en regard de nos revendications.

Monsieur le Premier Ministre, si vous estimez que notre requête est illégitime, nous vous invitons à venir vous faire soigner chez nous, en Guyane Française, département de la République.

Les praticiens du Centre Hospitalier de Cayenne

Les praticiens du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais

Les médecins libéraux

Solidaires et membres du collectif « pou Lagwiyan dékolé »